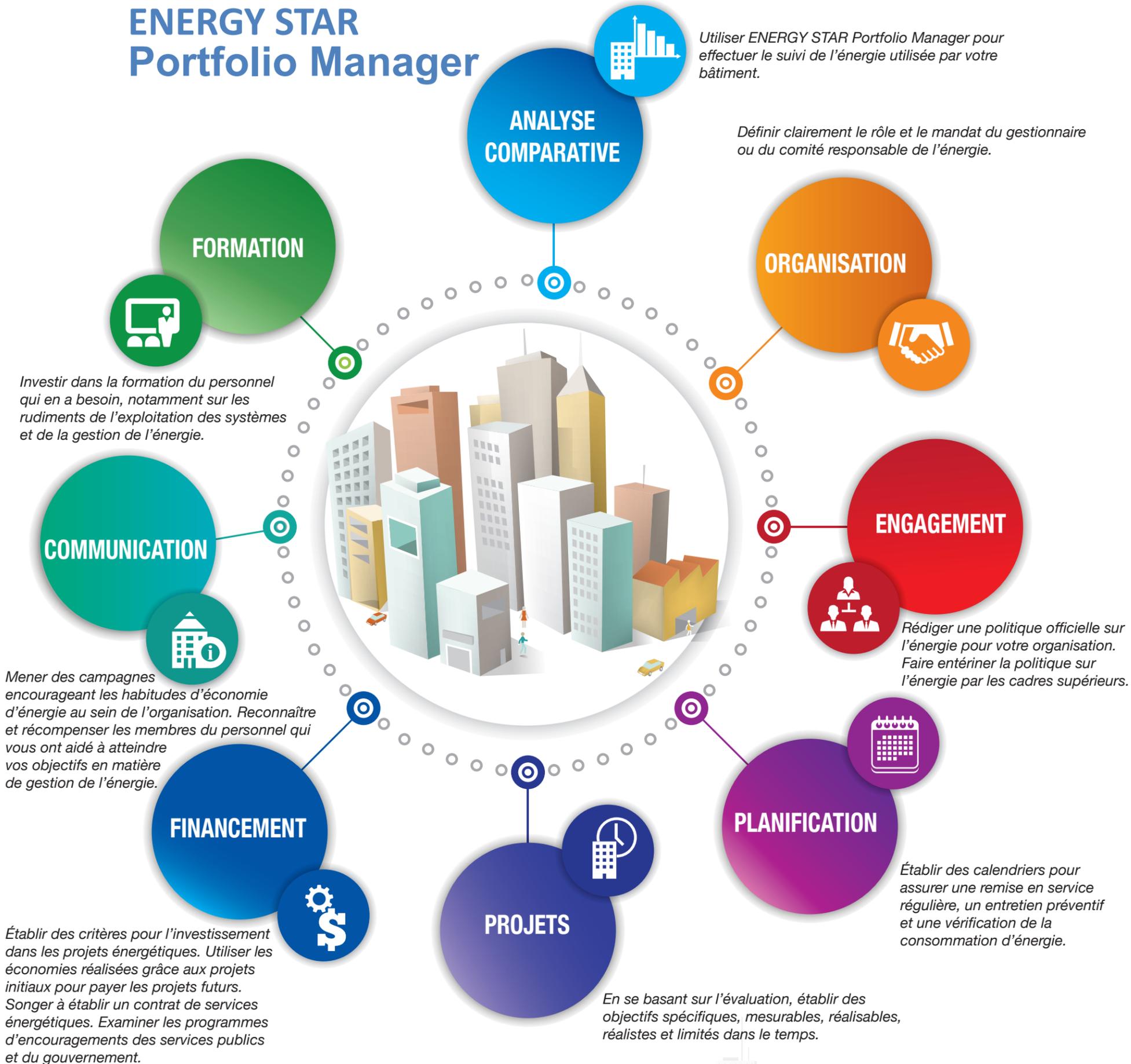




# PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ÉNERGIE

Les pratiques exemplaires sont des moyens ou des méthodes non techniques éprouvés qui traitent des questions telles que le changement de comportement résultant d'une plus grande sensibilisation, de la formation, de la responsabilisation et de systèmes d'information, le tout se traduisant par des économies d'énergie.

## ENERGY STAR Portfolio Manager



### RESSOURCES

[Introduction à l'analyse comparative énergétique](#) | [Guide de sensibilisation](#) | [Introduction à la formation](#) | [Page sur la formation](#) | [Guide des pratiques exemplaires en matière de gestion de l'énergie](#) | [Rénovations](#) | [Ateliers Le gros bon Sens](#) | [Ressources de renforcement des capacités](#) | [Code national de l'énergie pour les bâtiments – Canada 2011](#)

Apprenez-en davantage sur les pratiques exemplaires en matière de gestion de l'énergie et sur d'autres sujets relatifs à l'efficacité énergétique pour les bâtiments commerciaux et institutionnels : [www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/batiments/13563](http://www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/batiments/13563) ou courriel : [info.services@rncan-nrcan.gc.ca](mailto:info.services@rncan-nrcan.gc.ca).